

AU SERVICE DES ANIMAUX MALTRAITÉS

La toute jeune Brigade de protection animale compte à présent cinq enquêtrices dans l'Aube. Leur rôle est d'être les yeux sur le terrain d'une structure qui travaille avec les forces de l'ordre. **P. 2**



BÉNÉVOLAT

Engagées contre
la maltraitance
animale

En juillet, la toute jeune Brigade de protection animale ne comptait qu'une enquêtrice auboise. À présent, elles sont cinq. Elles seront le relais du bureau national de l'association sur le terrain.

ORIANNE ROGER

Voilà quelques semaines, Odeline, 25 ans, témoignait dans notre journal de son récent engagement au sein de la Brigade de protection animale, une association française composée en grande partie de policiers et gendarmes bénévoles, mais aussi de civils. Seule enquêtrice de l'Aube pour la BPA, la jeune femme devenait ainsi les yeux sur le terrain de cette structure nationale, basée dans le sud de la France. « On reçoit de nombreux signalements, 2 800 depuis janvier. On a besoin de personnes installées dans les départements pour déjà vérifier qu'il s'agit bien d'un cas de maltraitance, souligne Nathalie, une des responsables, au siège. Certaines personnes, par exemple, ne supportent pas les aboiements du chien du voisin et font un signalement pour qu'on leur enlève alors que l'animal vit très bien ».

70 % DE FEMMES ENQUÊTRICES À L'ÉCHELLE NATIONALE, 100 % DANS L'AUBE

Cet été, Odeline espérait que d'autres Aubois la rejoignent pour une meilleure couverture du territoire. Ce sont finalement quatre Aubois qui ont répondu à son appel relayé dans nos colonnes. « Parmi les enquêteurs, on a 70 % de femmes », lance dans un sourire Nathalie. Mais 100 % dans l'Aube donc. La responsable de la BPA se satisfait d'avoir dans le même temps recruté des bénévoles pour accueillir les animaux dont les propriétaires préfèrent se séparer ou d'avoir trouvé des relais au sein des forces de l'ordre du département. Parmi les nouvelles enquêtrices, on trouve Dominique, retraitée. « Suite à la lecture de l'article de L'Est-Éclair sur la Brigade de protection animale en juillet, j'ai décidé de candidater pour devenir enquêtrice à mon tour. »

Dominique a dû montrer patte blanche (un casier judiciaire vierge, voir encadré) avant de pouvoir intégrer l'association et obtenir l'agrément. « J'aime les animaux depuis toujours, j'ai eu des chevaux, des chiens, des chats et je suis sensible à la maltraitance animale. »

« Cette maltraitance gratuite, je ne la comprends pas. On ne peut pas faire n'importe quoi avec un animal. »

Dominique

Pourtant, Dominique, qui vit loin des centres urbains, n'avait jamais passé le cap en devenant bénévole au sein d'une association. Son histoire personnelle et la disparition inexpliquée de plusieurs de ses chats ces derniers mois, l'ont certainement incitée à le faire aujourd'hui. « Je suis sûre que des personnes les ont piégés, pour en faire quoi, je ne sais pas ? »

Pour que les propriétaires d'animaux disparus ne restent pas sans réponse, pour que les animaux maltraités soient aidés, elle s'engage donc aujourd'hui au sein de la BPA. « Dans l'Yonne, on a vu des chevaux qui étaient blessés, cette maltraitance gratuite, je ne la comprends pas. On ne peut pas faire n'importe quoi avec un animal ».

UNE JUSTICE DE PLUS EN PLUS FERME AVEC LA MALTRAITANCE ANIMALE

Dominique est d'autant plus motivée que la maltraitance animale devient un vrai sujet pour la justice. Mais l'Auboise a conscience que les services de police et de gendarmerie locaux manquent de moyens humains pour mener ces enquêtes parfois longues. « Le travail réalisé par les civils est important. On va pouvoir faire remonter



Si leur mission exige la discrétion, les enquêtrices de l'Aube, comme Manon, sont sur le pont pour répondre aux signalements de maltraitance reçus par le siège de l'association.

nos observations aux services de l'ordre via l'association. »

Manon, 25 ans, elle aussi a lu notre article et s'est dit « pourquoi pas moi ? ». À son niveau, elle a déjà aidé un animal en détresse par le passé. « J'ai sauvé mon cheval en l'achetant à une dame qui l'avait gagné dans une tombola. Il était dans un pré, il avait à manger mais la propriétaire n'avait pas le temps et ne savait pas comment s'en occuper », raconte-t-elle. Et d'ajouter, désolée : « Il n'a pas eu tous les soins qu'il aurait dû avoir. » Il vient d'avoir 9 ans et se porte aujourd'hui très bien après six ans délaissé dans son parc.

« Il faut savoir être à l'écoute et discuter avec les personnes pour essayer de les aider ou si ce n'est pas possible les convaincre de se séparer de leur animal avant toute procédure. »

Manon

Manon est convaincue d'avoir le « bon caractère » pour mener à bien ses missions d'enquêtrice pour la BPA. « Il faut savoir être à l'écoute et

discuter avec les personnes pour essayer de les aider ou, si ce n'est pas possible, les convaincre de se séparer de leur animal avant toute procé-

sure. » Manon a bien conscience que, parfois, l'intention de faire du mal n'est pas là bien que la maltraitance existe. ■

Devenir enquêteur

La BPA étant portée par de nombreux policiers et gendarmes, le recrutement des enquêteurs ne se fait pas à la légère. Première étape : remplir un dossier auquel il faut joindre un extrait de son casier judiciaire. Deuxième étape : passer un entretien. Ici, il s'agira aux recruteurs de s'assurer que la personne a la « tête sur les épaules », dicit Nathalie, une des responsables nationales de la BPA, et sait « garder son sang-froid », car « l'essentiel du travail d'enquêteur, c'est la médiation ». Le retrait de l'animal ou la procédure judiciaire ne sont pas toujours les solutions, il faut parfois rappeler la loi aux propriétaires pour qu'ils corrigent leur comportement. Troisième étape : suivre une formation afin de prendre connaissance des lois et procédures qui régissent la maltraitance animale. S'initier au travail d'enquêteur qui consiste notamment à relever des informations. Si les enquêteurs sont les yeux des responsables nationaux de l'association, Nathalie l'assure : « Ils ne sont pas laissés seuls. Nous les accompagnons à chaque étape de l'enquête et nous répondons à leurs questions ». À noter que les enquêteurs sont aussi sollicités en cas de procédure judiciaire pour suivre l'audience au tribunal et représenter l'association.



Les nouvelles recrues de la BPA sont triées sur le volet.



28.10.2022
LA BRIGADE
DE PROTECTION ANIMALE